



# ÉTUDE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

## 4. MESSAGES CLÉS

1. La violence contre les enfants n'est pas inévitable. Nous pouvons et devons la prévenir.
2. Chaque enfant a le droit de vivre une vie sans violence. Rien ne justifie jamais la violence contre les enfants.
3. Les enfants apportent une contribution indispensable pour mieux comprendre la violence qu'ils subissent et son impact. Nous devons les écouter, tirer les enseignements de leur expérience, et les mobiliser afin de trouver des solutions.
4. Le meilleur moyen de faire cesser la violence infligée aux enfants est d'empêcher qu'elle se produise en investissant dans des programmes de prévention. Les États doivent investir dans des politiques et des programmes ayant fait leur preuves afin d'éliminer les facteurs favorisant la violence contre les enfants, et s'assurer que des ressources sont affectées à l'élimination de ses causes sous-jacentes.
5. Tout en donnant la priorité à la prévention de la violence, les États et tous les secteurs de la société doivent aussi s'acquitter de leurs obligations en matière de protection des enfants et poursuivre ceux qui les placent en situation de risque.
6. La violence menace la survie, le bien-être et les perspectives d'avenir des enfants. Les séquelles physiques, émotionnelles et psychologiques de la violence peuvent avoir de graves répercussions sur leur développement, leur état de santé et leur capacité d'apprentissage.
7. La violence contre les enfants ne connaît pas de frontières. Elle existe dans tous les pays et dans tous les groupes sociaux, culturels, religieux et ethniques.
8. La violence que subissent les enfants reste la plupart du temps cachée. Souvent, elle s'exerce à l'abri des regards et est perpétrée par des personnes auxquelles l'enfant devrait pouvoir faire confiance -- parents, membres de la famille ou connaissances. Les enfants souffrent souvent en silence, car ils ont peur ou honte de parler.
9. Tous les enfants sont exposés au risque de la violence du fait même de leur jeune âge. Toutefois, certains jeunes -- en raison de leur sexe, de leur race, de leur origine ethnique, d'un handicap ou de leur statut social -- sont plus vulnérables que d'autres.
10. La violence contre les enfants ne se limite pas à des agressions purement physiques. Elle existe aussi sous forme de maltraitance, de négligence et d'exploitation. La discrimination et les humiliations, les blessent et laissent des séquelles, affirment les enfants.
11. La violence perpétrée sur un enfant, sous quelque forme que ce soit, lui apprend qu'un tel comportement est acceptable et perpétue ainsi le cycle de la violence. En prévenant la violence aujourd'hui, nous contribuons à construire un avenir où la violence ne sera plus tolérée.
12. La violence perpétue la pauvreté, l'illettrisme et la mortalité précoce. Les séquelles physiques, émotionnelles et psychologiques de la violence privent les enfants de l'occasion de réaliser leur potentiel. Lorsqu'elle est très répandue, la violence contre les enfants prive toute société de la possibilité de se développer, et entrave la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.